

Procédure pour demande de prélèvements urgents – Secteur du CLSC de Beauharnois

Prélèvements urgents avec mention « *Ce jour* » :

1. Demander au patient de se présenter au CLSC de Beauharnois entre 8h et 10h du lundi au vendredi.
2. Après 10h, deux options s'offrent à vous afin de référer le patient :



Suivre les directives inscrites dans l'encadré du lieu sélectionné.

CLSC de Valleyfield

Du lundi au vendredi

De 10h à 12h et de 13h30 à 15h

Pour le CLSC, aucun appel est nécessaire. Vous devez seulement mentionner au patient de **se présenter aux heures spécifiées plus haut**. Advenant que la **porte des prélèvements est fermée**, aviser le patient de **se rendre à la réception du 2^e étage**.

OU

Hôpital du Suroît (HRS)

Du lundi au vendredi

(450) 371-9920 Ext. : 2215

Pour l'hôpital, c'est au **personnel de la clinique de téléphoner** et non au patient.

3. Vérifier sur *Clic Santé* pour vérifier s'il reste de la disponibilité en PSL.

IMPORTANT

Dans le cas où la requête **n'a pas de mention d'urgence "Ce jour"** inscrite sur la requête, le patient se verra **refusé** et il sera invité à prendre un rendez-vous par *Clic Santé*.

Aide-mémoire :

→ Signification d'un prélèvement urgent « *Ce jour* » :

- Le résultat doit être accessible en moins de 24h pour débiter un traitement qui ne peut attendre.
- Le résultat doit être accessible en moins de 24h pour savoir si le client doit être orienté dans un centre hospitalier en urgence.
- Même si le résultat sort en soirée, la situation nécessite que le médecin regarde le résultat en dehors des heures du bureau.

→ Si le client sort du bureau médical après 16h et il doit avoir son prélèvement pour le lendemain :

1. S'assurer d'avoir coché « *Urgent* » et inscrit « *Ce jour* » sur la requête remis au patient.
2. Aller sur *Clic Santé*.
3. Demander au patient de se présenter au CLSC dans les heures de prélèvements sanguins